

Augmentation de capital réalisée

Société Tunisienne d'Assurance Vie et de Capitalisation « AMINA »

94 avenue Hédi Chaker 1002 Tunis

La Société Tunisienne d'Assurance Vie et de Capitalisation « AMINA » informe ses actionnaires et le public que l'augmentation en numéraire de son capital social de 4 000 000 dinars telle que décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 14 juin 2013 et ouverte à la souscription le 14 juin 2013 a été réalisée par l'émission de 40 000 actions de nominal 100 dinars l'action, sans prime d'émission, souscrites en numéraire à raison de 4 actions nouvelles pour 3 anciennes et libérées intégralement à la souscription.

Le capital social est ainsi porté à 7 000 000 dinars divisé en 70 000 actions de nominal 100 dinars chacune et l'article 8 des statuts a été modifié en conséquence.